



1 - AVR 2026

DECISION N°03/D/CB/SG/2026 du _____ Portant Attribution de la lettre Commande dans le cadre de l'exécution des projets financés par le Budget d'Investissement Public/FONDS ROUTIER, exercice 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur,

- Vu** la Constitution de la République du Cameroun ;
VU la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la loi N° 2019/0024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ;
VU le décret N°92/27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de BELEL ;
VU le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU l'arrête N°000024/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **ABBO ABOUBAKAR** en qualité du maire de la commune de Bélel et de ses Adjoints ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
2. Vu La circulaire N° 0001879/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
Vu les dispositions budgétaires de l'exercice 2026,
Vu le Procès-verbal du dépouillement des offres du 16/03/2026 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les lettres Commandes objet des Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert soumises à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune, sont attribuées aux Entreprises suivantes, conformément au tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N°08/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 03/02/2026	Electrification par 50 lampadaires dans certaines localités de la Commune de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	50 000 000	03 Mois

02	DAO N°09/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	Réhabilitation de l'hôtel de ville, en procédure d'urgence	ETS HAMID ET FRERES	15 002 000	03 Mois
03	DAO N°10/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	réhabilitation du Motel Municipal phase 2, en procédure d'urgence	ETS HAMID ET FRERES	15 002 000	03 Mois
04	DAO N°11/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	Aménagement et sécurisation de place de fête de Bélel, en procédure d'urgence ;	ETS HAMID ET FRERES	9 999 995	03 Mois
05	DAON°12/AONO/ CB/SG/CIPM/2026 du 19/02/2026	Réhabilitation du réseau électrique dans la ville de Bélel, en procédure d'urgence	STE LIBIDJI ENERGY Sarl	39 996 450	03 Mois
06	DC N°13/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	réhabilitation de la centrale thermique de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	10 000 000	03 Mois
07	DAON°14/AONO/ CB/SG/CIPM/2026 du 19/02/2026	Réhabilitation de l'Adduction d'eau dans la ville de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	10 000 000	03 Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations:

- ARMP/AD ;
- CIPM/BELEL;
- DDMAF/VINA;
- ARCHIVES/INTERESSES

Bélel, le **1 - AVR 2026**

LE Maire, (Autorité Contractante)



[Handwritten signature in blue ink]



COMMUNIQUE

N°03/C/CB/SG/2026 du 1 - AVR 2026 portant publication du résultat des Demandes de cotations des projets financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2026.

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :
Les Etablissements suivants sont par décision N°03/D/CB/SG/CIPM/2026 du _____, déclarés attributaires des Lettres Commandes relatives aux Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N°08/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 03/02/2026	Electrification par 50 lampadaires dans certaines localités de la Commune de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	50 000 000	03 Mois
02	DAO N°09/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	Réhabilitation de l'hôtel de ville, en procédure d'urgence	ETS HAMID ET FRERES	15 002 000	03 Mois
03	DAO N°10/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	réhabilitation du Motel Municipal phase 2, en procédure d'urgence	ETS HAMID ET FRERES	15 002 000	03 Mois
04	DAO N°11/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	Aménagement et sécurisation de place de fête de Bélel, en procédure d'urgence ;	ETS HAMID ET FRERES	9 999 995	03 Mois
05	DAON°12/AONO/CB/SG/CIPM/2026 du 19/02/2026	Réhabilitation du réseau électrique dans la ville de Bélel, en procédure d'urgence	STE LIBIDJI ENERGY Sarl	39 996 450	03 Mois
06	DC N°13/AONO/CB/S G/CIPM/2026 du 19/02/2026	réhabilitation de la centrale thermique de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	10 000 000	03 Mois

07	DAON°14/AONO/ CB/SG/CIPM/202 6 du 19/02/2026	Réhabilitation de l'Adduction d'eau dans la ville de Bélel, en procédure d'urgence	ETS EGETRA	10 000 000	03 Mois
----	--	--	------------	------------	---------

Les Directeurs desdites Entreprises sont invités à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire aux projets des lettres commandes.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL, le **1 - AVR 2026**

Le Maire, (Autorité Contractante)

Ampliations:

- ARMP
- DDMAP/VINA
- CIPM
- ARCHIVES/INTERESSES

